

AGENCE AST
 16, rue des Chaudronniers
PLAQUES VÉLOMOTEURS: 28.- (au lieu de 50.-)
 vous économisez 22.-!
PLAQUES DE VÉLO: 5.90 (au lieu de 7.-)
 Cartes Azur, Vermeil et Orange des T.P.G.

L'agence est ouverte:
 du mardi au vendredi
 de 13 h. à 17 h. 45
 Tél. 022/ 29 29 44

DES LE MOIS DE MARS
OUVERTURE
SAMEDI DE 10 H. À 12 H.

CINQ PETITS RIEN, Est-ce que ça fait beaucoup?

A un moment où certains d'entre nous envisagent déjà de regonfler les pneus des vélos entreposés à la cave le temps d'un hiver qui n'est pas (pas encore?) venu, nous désirons publier cet article écrit il y a presque un an, et que nous n'avons jamais pu faire paraître, faute de place. Sans doute certains éléments datent un peu, mais l'on sait trop bien qu'à Genève, faute d'une politique courageuse, et cohérente, les dossiers brûlants, ou simplement un peu chauds, sont cachés dans les tiroirs, où ils ne risquent d'abîmer les doigts de personne, et se consomment lentement.

Qu'entend-t-on le plus souvent? – Aller à vélo? – Oui, pourquoi pas? Mais c'est dangereux! Ou bien: – Quoi, vous venez au travail à vélo, et vous traversez toute la ville! Dans quel état doivent être vos poumons!

Ces deux remarques entendues très souvent pour dire que les 5 millions votés lors de la séance du Conseil municipal, au début du mois de mars, – en mars 1987, donc. C'était encore l'ancien Conseil municipal... –, sont à la fois une bonne chose, mais, par rapport à l'ampleur de la tâche, quelque chose de tout à fait symbolique. Ceux qui s'occupent de la politique des transports semblent considérer le vélo avant tout comme un délassément, un jeu, une façon «originale» de faire de l'exercice et de découvrir ce qui reste de la campagne genevoise, le dimanche de préférence, mais en tout les cas pas comme un véritable moyen de transport. L'on peut en effet se poser la

question. Si on donne cinq millions, qui devront durer jusqu'en 1989, pour les pistes cyclables, combien de millions, en contre-partie, va-t-on consacrer à l'infrastructure routière destinée aux automobilistes? Et l'on s'apercevrait sans doute que face aux rois de l'automobile, la «petite reine» ne fait pas le poids.

Soyons conciliants: 5.000.000 [: 3 = 1.600.00 par an], c'est mieux que pas de million du tout. Mais n'est-ce pas aussi un moyen politique pour faire passer sous la table, ou laisser dormir dans un tiroir, l'initiative communale pour des pistes cyclables, qui a récolté 18.000 signatures. N'est-ce pas surtout l'aveu que face à la pollution de l'air, à l'augmentation du trafic automobile (et ses autres nuisances (bruit, insécurité...), les autorités ne sont absolument pas prêtes à repenser globalement une politique des transports, dont l'automobile ne soit plus le centre d'intérêt et des privilèges. Les discours sur le fait que la rue, la route, la ville sont à tout le monde, qu'il faut se les partager, dans la bonne humeur et la compréhension, sonnent creux, car ils ne tiennent pas compte des rapports de force. C'est la voiture qui a le pouvoir, et pour retrouver une véritable convivialité il s'agirait de la détrôner. ■

P.S. La campagne tout azimut lancée ces dernières semaines dans la presse par certains partis qui cherchent à faire de Genève le paradis des automobilistes, suffit à rendre dérisoires tous les efforts d'harmonie entre les divers modes de transport.

Les céramiques de

J. de Groussaz

Atelier

281, rue de Bernex 1233 Bernex Tél. 57 14 37

Boutique Arpot

11, rue de l'Hôtel-de-Ville 1204 Genève Tél. 28 47 18

Mr. Robert MAGISTRIS

a le plaisir de vous annoncer
 l'ouverture de son cabinet de

PHYSIOTHERAPIE

17, rue Ferdinand-Hodler
 1207 Genève

Tél. 35 55 88

BURGENER

atelier d'encadrement d'art · vitraux
 entreprise de vitrerie, stores, miroiterie

11, rue de l'hôtel de ville
 1204 Genève · tél. 20 42 70

atelier: 21, rue prévost-martin · 1205 Genève

Ecole de Secrétariat Genève

Speedwriting School of Geneva

Bd des Tranchées - 20 rue Sturm

Tél. (022) 47 36 30



Sélection de jouets

10, Etienne-Dumont · Téléphone 20 40 47

JOURNAL DES HABITANTS

DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



«Clin d'œil au joli mois de mai»

NUMÉRO 35 - MARS 1988 - Paraît 5 fois par an

Editeurs responsables: Pierre-Yves JORNOD, Alain GALLET, Roman JUON - Tél. 20 66 93
 Régie publicitaire: Affiche 2000 - Téléphone 52 31 13 Tirage: 6000 exemplaires

Editorial

A l'heure où les autorités proclament leur volonté de mener une politique de concertation, il convient de s'arrêter un instant sur ce que cette politique recouvre. Partons d'un épisode exemplaire: à la suite de la fermeture du Bourg-de-Four, de nombreuses voix se sont élevées pour réclamer que le futur aménagement de cette place fasse l'objet d'une réelle consultation. Malheureusement – nous vous en parlons dans ce journal – la première séance a moins été l'occasion d'un véritable tour de table qu'une simple séance d'information. Les responsables présents maîtrisaient mal leurs dossiers, l'architecte chargé de l'étude avait été incomplètement informé des contraintes qui pèsent sur le projet (obligation de respecter le schéma de circulation par boucles qui répond à une votation du Conseil municipal) ainsi que des libertés qu'il pouvait prendre (possibilité d'envisager un déplacement de l'itinéraire du mini-bus). En bref, il manquait l'élément essentiel à toute réflexion: un programme précis! Dès lors, aucune discussion sérieuse ne pouvait s'engager et nous n'avons pu que soulever les problèmes qui restent à résoudre.

Tout n'est cependant pas négatif. Un processus s'est mis en route, Madame Burnand a eu le courage de tenter cette expérience nouvelle, cela déjà – qui eut été impensable avec son prédécesseur – est un progrès.

Les résultats seront-ils à la hauteur des espérances? Seules les prochaines séances nous permettront de le savoir. Les expériences de concertation que la Ville a déjà réalisées – ainsi la création des places de jeux pour enfants, à l'instigation de Monsieur Segond – montrent que cette pratique est positive, même si elle bouscule les habitudes de certains fonctionnaires.

* * *

Pour nourrir notre réflexion, nous vous proposons dans ce journal une citation d'un article paru sous la plume de François Brutsch dans l'hebdomadaire *Domaine Public*.

Puissent nos autorités tirer profit des expériences menées ailleurs et se convaincre de l'impérieuse nécessité qu'il y aurait à ne plus se contenter de distribuer une information certes plus abondante qu'il y a quelques années mais qui ne saurait remplacer la participation de tous les milieux intéressés à la discussion et à l'élaboration des projets dès leur mise en route. Tout le monde aurait à gagner à une authentique politique de la transparence et de la prise en compte des besoins réels de la population. ■

1206 GENÈVE
 RUE SAINT-VICTOR, 4
 D'ADRESSE: A.H.C.V.V.
 POUR CHANGEMENT

J-A 1200 GE 3

La Gaine qui tue

Boulevard Jaques-Dalcroze

Une famille de platanes victimes de la voiture et de la construction du transformateur des SI sous la promenade de l'Observatoire. C'est avec tristesse et surprise que nous avons constaté l'abattage des platanes qui bordaient le bas du boulevard Jaques-Dalcroze, du côté de l'école Ferdinand-Hodler. Ces arbres ont disparu pour permettre la pose des lignes électriques devant relier le transformateur des Services industriels actuellement en construction sous l'Observatoire à la gaine technique des Rues Basses. N'aurait-il pas été possible de déplacer ces fouilles pour permettre de sauvegarder la verdure? Question naïve. Cela aurait impliqué des nuisances pour le trafic automobile durant quelques mois or, à Genève, on le sait, on ne touche pas à la liberté de trafic! Le mal étant fait, nous avons quand même pris contact avec le Service des Espaces Verts et de l'Environnement pour savoir si des plantations étaient prévues. Ce sera fait en 1989, et la Ville a bon espoir de pouvoir mettre d'autres essences que les platanes, plus vertes et ne nécessitant pas de coupe régulière. ■

FÊTE DE LA PREMIÈRE FEUILLE

Samedi 19 Mars

**Cortège en direction
de la Treille
dès 10 heures**

**Création association Centre
de quartier**

**Lundi 21 mars 20 h 30
Taverne de la Madeleine
(1^e étage)**

Petite Annonce

Nous cherchons pendant les périodes scolaires et si possible pour au moins un an et demi **une gentille personne** pour s'occuper chez nous (8, rue du Vieux-Collège) de nos deux enfants Bruno (6 mois) et Léna (4 ans et demi), 4 à 5 matins par semaine. **Tél. 42 70 24.** ■

Coop et Centre de Quartier

Nous ne vous en avons pas encore parlé, mais nous avons conçu l'an dernier le projet de lancer un Centre de quartier dans la Vieille Ville. Après avoir obtenu que la Coop de la rue Etienne-Dumont puisse trouver une place plus grande à la rue Chausse-Coq (rappelez-vous de la pétition que nous avons lancée il y a quelques années), nous nous sommes rendu compte que cela laisserait un grand espace au-dessus du magasin, espace qui pourrait être mis à disposition des habitants. Nous avons donc pris contact avec MM. Segond et Grobet et aujourd'hui, l'idée est acceptée. Une assemblée aura lieu le 21 mars à 20 heures 30, au 1^e étage de la Taverne de la Madeleine, pour créer l'association pour un centre de quartier.

Lors d'une rencontre récente avec les autorités et le directeur immobilier de la Coop. M. Wohlich, nous avons demandé à ce dernier ce qu'il en était des bruits qui couraient à propos de la fermeture de l'ancienne Coop pour des raisons financières. Nous pouvons rassurer tous les habitants de la Vieille Ville: M. Wohlich nous a donné l'assurance que **le magasin de la rue Etienne-Dumont ne fermera ses portes que le jour où on inaugurerà la nouvelle Coop Chausse-Coq.** ■

Les Disparus du Mois

Avez-vous remarqué combien les Rues Basses changeaient de visage depuis quelques temps? Après la maison Kohler et quelques autres, nous assistons, en à peine un mois, à la disparition de la boulangerie Matzinger, de la quincaillerie du Cours de Rive, de la maroquinerie Hirschi, des commerces du Rond-point de Rive autour de l'ancienne Case de l'Oncle Tom (la charcuterie par exemple). Sans compter les disparitions annoncées: les commerces des 11 et 13 rue de la Madeleine, appelés à céder la place à C & A et, si l'on en croit des bruits qui courent, la prochaine fermeture de tous les magasins entre le Grand-Passage et la BCG, au Molard, car cette Banque des Communes genevoises (!) aurait racheté l'ensemble du bloc d'immeubles.

Tous ces magasins avaient en commun d'être soit des commerces de première nécessité, soit des arcades présentes depuis longtemps dans le paysage genevois. Et tous seront remplacés par des boutiques de vêtements à la mode ou par des banques. L'uniformisation du paysage commercial et urbain nous semble plus responsable de l'éventuelle baisse du chiffre d'affaires au Centre Ville que l'absence de nocturnes ou le manque de places de parking. ■

Entrées gourmandes
Buffet Salades
Viandes poêlées
Filets de perches garnis
18.50

**Restaurant
La Crémère**

Tous les dimanches
Menu à 23.50.-

Rue du Marché 8 Tél. 21 37 24
Genève

Selectionné par le Flâneur Gourmet
La recette du Chef...



RECETTE-MIRACLE A LA MAIRIE

Dans un pot mis au bain-Marie
Mettez un peu de bonne humeur,
Une cuiller de fantaisie
Avec un zeste de bonheur.
Ajoutez-y le grain de sel
Du patron qui se réjouit
De faire un plat exceptionnel
A ses convives épanouis.

Mélangez vigoureusement
Avec un fouet sans réticence.
Mettez du poivre et du piment.

N'oubliez pas, point sur le «i»,
Le sourire de GIULIANT...

Régalez-vous, fieffés gourmets,
Car c'est bien lui le roi des mets!

SES SPÉCIALITÉS

Carré d'agneau
Châteaubriand - Côtes de bœuf
Cuisses de grenouilles
Filets de perches frais du lac
Crustacés de saison
Fondue bourguignonne, etc.

**MENU A 28.- MENU A 35.- SPÉCIALITÉS ITALIENNES
plus la carte habituelle**

Café-restaurant LA MAIRIE

Place du Marché 20, CAROUGE (7 jours sur 7)
Salle de banquets de 10 à 80 places (baptêmes, mariages, anniversaires, etc)
Téléphone 42 37 66 - Parking en face

Une promenade en Vieille Ville est toujours l'occasion de redécouvrir les anciens bâtiments de notre passé. Les rues, serrées, étroites, à l'implantation parfois anarchique, offrent à chaque instant de nouveaux paysages et nouvelles impressions. Mais saviez-vous que la gastronomie est aussi au rendez-vous de ceux qui veulent bien y regarder?

Dans un espace relativement restreint, la Vieille Ville est riche de nombreux établissements où l'on peut se restaurer plus qu'agréablement.

La diversité est de mise: tel cadre est sobre, tel autre dans le style traditionnel.

A chaque cadre une cuisine différente aux noms de chez nous ou porteurs des senteurs de pays lointains. A chaque fois, une occasion de comprendre les différences. Ainsi, on peut manger italien, espagnol, plus traditionnellement français ou asiatique. Plats de viandes, de poissons, plats vite avalés ou tranquillement dégustés.

C'est toujours l'occasion d'organiser une sortie de bureau ou de terminer là ses achats en ville. Dans tous les cas, l'accueil est chaleureux.

Et c'est bien normal car les gérants des établissements en Vieille Ville savent que l'on ne vient pas les voir par hasard. Les difficultés d'accès ne sont malheureusement pas toutes résolues...

Chacun doit être conscient qu'il est indispensable que la Vieille Ville vive aussi par ses restaurants car c'est une des garanties de la stabilité de l'habitat. Commerce ancien et important, il est souvent l'expression de la richesse et de la diversité de nos habitudes sociales, il est créateur de tissu urbain, si essentiel de nos jours.

Une promenade, un but de promenade, un restaurant de la Vieille Ville! ■



tél. 022 / 20 47 97



ses bancs réputés!
Fruits de Mer
Légumes

tél. 022 / 21 85 86

PIC-PUS

**PLATS DU JOUR AVEC
DESSERT 12.- FRS
Omelettes diverses**

19, Grand-Rue - 1204 Genève
Entrée rue de la Pâtisserie
Téléphone 28 41 98

LE RADAR

Michel et Gilbert Bisetti
Restauration de 11 h. à 24 h.
Pâtisserie Maison
12, rue du Marché
Tél. 022 / 21 36 59

La mer chez Lipp

avec les huîtres de Marennes

**BRASSERIE
LIPP
RESTAURANT**

CONFÉDÉRATION CENTRE
Tél.: 29 31 22
Du lundi au samedi: de 7h30 à 01h00.
Le dimanche: de 11h00 à 24h00

Sécurité au volant - Un repas sans alcool.

Un coin tranquille au centre de la ville.

Taverne de la Madeleine

Plats végétariens - Cuisine familiale - Filets de perches frais - Pâtisserie maison
20, rue toutes-Ames Salle de sociétés Tél. (022) 28 40 32



CAFÉ - RESTAURANT de la NOUVELLE POSTE

Monsieur et Madame J.-P. VOGT
7, rue du Vieux-Collège - 1204 Genève
Tél. (022) 21 56 31



Rapports entre Commerçants et Habitants

A l'occasion de la «tourmente» du Bourg-de-Four, mais aussi en perspective de la votation sur l'ouverture nocturne des magasins, l'idée nous est venue qu'habitants et commerçants pouvaient avoir intérêt à mieux se connaître afin d'éviter les querelles improductives.

Notre journal nous semblant être un lieu de débat, nous avons rédigé un questionnaire que nous prévoyons de distribuer à plusieurs commerçants, les plus diversifiés possibles. Les questions cherchent dans un premier temps à cerner le profil du commerce, de la clientèle à laquelle il s'adresse, de ce qu'en retour il pense lui apporter. Puis, sont abordés les problèmes de déplacement dans notre quartier. Pour terminer, nous essayerons de traiter de l'é-

Monsieur Francioli, artisan bijoutier, est l'un des représentants de ces commerçants non généralistes qui donnent à la Vieille Ville une part de sa spécificité. Créateur des bijoux qu'il expose, il aime la beauté du cadre, la qualité des relations qui s'y nouent. Installé là un peu par hasard – les arcades y étaient moins cher qu'ailleurs – il ne voudrait pas aujourd'hui quitter la rue de l'Hôtel-de-Ville. Durant une heure, il a bien voulu nous entretenir de sa perception de la Vieille Ville, de la circulation, du commerce qui y vit et de ses rapports avec les habitants:

La Vieille Ville est un lieu particulier dit M. Francioli. «Elle m'apporte un cadre, un style de vie, une façon d'être». La clientèle n'est pas la même que celle des Rues Basses, le mélange entre habitat, commerce et administration est bienvenu: «L'administration et le Palais de Justice ont plus conservé l'animation de la Vieille Ville que les commerces qui existent par eux».

Il n'y a pas de problème de commerce de luxe spécifique à la Vieille Ville. C'est Genève qui est une ville de luxe; c'est là une attitude genevoise en général. Dès qu'on trouve un quartier sympathique (voir les Pâquis aujourd'hui), on s'en empare et on le transforme. La promotion immobilière y attire une certaine clientèle qui a plus d'argent. La Vieille Ville subit la même pression mais, malgré tout, il y reste des commerces qui bougent, qui attirent du monde.

Très respectueux des différents types de commerce, Monsieur Francioli ne pense pas qu'il y ait de différence fondamentale entre petit et gros commerce. Il relève cependant que les ouvertures nocturnes, par exemple, ne profitent qu'aux grandes surfaces qui attirent toute la clientèle lors des essais effectués en période de Noël.

Monsieur Francioli n'a pas le sentiment que beaucoup d'antiquaires ou

volution du commerce au centre-ville (grandes surfaces de plus en plus présentes, petits commerces en voie de disparition, augmentation du loyer des surfaces commerciales, tendant à transformer la Vieille Ville en quartier de luxe... etc.

Il s'agira non pas de fusionner des idées forcément différentes dans un «compromis mou», mais de chercher à faire apparaître aussi bien ce qui nous sépare que ce qui nous réunit, et définir l'avenir d'une Vieille Ville que nous souhaitons tous animée, conviviale, pour faire mentir l'adage qui veut qu'elle soit un endroit froid et mort, sans aucune vie originale.

Nous inaugurons cette série d'article avec le résumé d'un long entretien, que nous avons eu avec M. FRANCIOLI, bijoutier à la Rue de l'Hôtel-de-Ville. ■

de galeries se soient installés récemment. Il ne souhaite d'ailleurs pas qu'on jette l'anathème sur tel ou tel commerce: «je n'aime pas que l'on intervienne sur le laid et le beau».

La conversation a longuement porté sur les problèmes de circulation. Celle-ci est actuellement insupportable, non seulement dans la Vieille Ville, mais à Genève en général. La voiture a pris une place très importante dans notre société car on a évacué les gens à l'extérieur alors que le cœur de la Ville reste le centre d'intérêt de la majorité des Genevois. Les autorités, qui luttent contre la voiture, n'arrivent même pas à empêcher les membres du Grand Conseil de venir en automobile à leurs séances; l'administration s'est arrogé beaucoup de droits avec le parking de l'ancien manège et toutes les voitures de service qui stationnent du matin au soir dans la rue de l'Hôtel-de-Ville alors que c'est interdit aux autres. Pour la Vieille Ville en particulier, les boucles de circulation n'ont pas changé grand chose à la situation commerciale de Monsieur Francioli, si ce n'est qu'au début, ses clients étaient un peu désemparés. En tous cas, elles ont permis une réduction de l'intensité du trafic.

Monsieur Francioli ne serait pas opposé à des mesures de modération du trafic sur la colline, pour autant qu'on ne ferme pas toute la Vieille Ville. On pourrait augmenter l'espace réservé aux piétons (trottoirs, etc), mais il faudrait aussi prévoir quelques places de stationnement de très courte durée pour ceux qui ont un colis à livrer ou à chercher. Il faudrait également prévoir des places de stationnement pour les personnes handicapées.

Pour conclure, Monsieur Francioli constate que les habitants se plaignent, avec raison, du bruit nocturne et estime qu'on pourrait fermer totalement la Vieille Ville au trafic automobile dès le milieu de la soirée. ■

comme l'a abondamment relevé la presse genevoise, le bâtiment de Vacheron-Constantin vient d'être vendu pour 43 millions! Une fois de plus, vu la somme engagée, une banque ou une société d'investissement devrait s'y installer. Car, désormais toute activité industrielle y paraît économiquement condamnée: le Centre-Ville s'enfoncé toujours plus dans la monoculture économique. ■

Rumeurs * * *

Le bâtiment abritant l'hôtel de l'Arbalète, à la rue de la Tour-Maitresse, aurait été récemment acheté par une grande banque étrangère, pour la modeste somme d'une trentaine de millions! Comment rentabiliser une telle opération sans changer radicalement l'affection du bâtiment, vers des activités bancaires par exemple? En l'île aussi, les prix flambent:



CSS

Christlich-Soziale der Schweiz
Chrétienne-Sociale Suisse
Christiano-Sociale Svizzera

Versicherung Assurance Assicurazione

1 million d'assurés

Votre santé à sa juste valeur

16, rue des Chaudronniers - 1204 Genève - Téléphone 20 50 47

Concertation

La concertation ne s'improvise pas. Nous aimerions ouvrir nos colonnes à François Brutsch, auteur d'un article intitulé «La consultation populaire: un état d'esprit» (Domaine Public n° 890, du 14 janvier 88). Après avoir exposé de quelle manière exemplaire les autorités de Grenoble se sont efforcées de tenir compte des avis exprimés par la population avant de procéder à la création d'une ligne de tramway, M. Brutsch s'intéresse à la pratique helvétique:

Rançon de la démocratie directe, la concertation est un culte auquel tout magistrat cantonal ou communal s'associe volontiers par ses discours ou la présentation de maquettes définitives au bon peuple supposé reconnaissant. Mais si la Suisse est riche de procédures de mise à l'enquête diverses et variées, le prix de cette habitude réside souvent dans un formalisme hors de propos touchant les destinataires de la consultation et la nature de leurs observations. Et l'on ne s'intéresse guère à celui qui n'est pas un propriétaire ayant un intérêt pécuniaire ou un droit à faire valoir, ne laissant aux autres citoyens que la possibilité de voter non si l'objet est référendable.

Qu'il s'agisse d'une école, d'un barrage, d'une modification d'un régime de circulation ou du nouveau tracé d'une ligne de transport public, une concertation permanente entre politiques, techniciens et citoyens est avant tout un état d'esprit qui ne s'improvise pas: avant l'élaboration d'un projet, pour dresser l'inventaire des besoins, pendant, pour soumettre des variantes à la critique, voire à l'essai, après la décision pour veiller à l'information et recueillir le «feedback» susceptible d'adapter encore la réalisation ou son environnement. Autant que par son objet, la démarche vaut pour elle-même parce qu'elle permet aux individus de s'approprier leur cadre de vie collectif. ■

Le Père Noël

A la demande de l'AHCVV, le Père Noël est descendu des forêts du Salève pour souhaiter un joyeux Noël aux enfants de l'école Saint-Antoine. Quelle joie dans le regard des petits à l'issue de cette première visite historique dans la Vieille Ville! Enfin, pour cette première depuis la libération du Bourg-de-Four. A l'année prochaine.



Tristes Facades

Que se passe-t-il au 7, Cour St-Pierre?

Depuis 4 ans, peut-être plus, cette maison est vide. Les seuls travaux qui y ont été fait, du moins apparemment, sont d'avoir cassé définitivement les carreaux fêlés par la grêle mémorable du mois d'août 1986. Les fantômes à l'intérieur ne craignent de toute façon pas les courants d'air. Les chêneaux sont percés, les bords de la charpente pourrissent, la façade se décrépite et s'assombrit de plus en plus.



Comment se fait-il, au moment où la Vieille Ville se dépeuple «gentiment», que 10 ou 15 [?] grands [?] appartements puissent restés inoccupés? Y prévoit-on une restauration lourde, qui justifierait ensuite des loyers entre 5.000 et 8.000 francs par mois? Ou l'aménagement de bureaux, ce qui promet des affaires encore plus juteuses?

Nous allons chercher à lever ces inquiétudes, et espérons vous donner quelques éléments de réponse dans notre prochain numéro. ■

Schoff
encadreur

2, rue Calvin · 1204 Genève
Téléphone 21 00 50

Fouchault l'Opticien



lunettes jean lafont

5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE
1204 GENÈVE
TÉLÉPHONE (022) 28 22 11



Tissus de Provence
Ameublements
Décoration - Cadeaux

16, rue Etienne-Dumont
Téléphone 20 64 33

BULLETIN D'ADHESION A L'A.H.C.V.V.

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille-Ville: (Cotisation annuelle Fr. 20.-)

Nom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.
Rue St Victor 4, 1206 Genève

BLANCHISSERIE TEINTURERIE

M. et Mme G. Mori

repassage à la main - livraison à domicile
travail artisanal

Tranchées - Net

3, rue Charles-Bonnet

(près de Petit Palais)

Tél. 47 35 72

Ouvert de 8 à 18 h 30

Aménagement du Bourg-de-Four

Au lendemain des «troubles» qui ont suivi la fermeture du Bourg-de-Four l'été dernier, l'AHCVV avait demandé que la Ville associe l'ensemble des personnes concernées à l'étude d'un projet définitif. Une première séance s'est tenue en janvier à laquelle participaient les Associations du quartier, des responsables municipaux ainsi que l'architecte chargé du dossier, Monsieur Galeras. Deux grands projets nous ont été présentés:

Rue de l'Hôtel-de-Ville: on sait depuis longtemps que les canalisations d'eau et les conduites de gaz et d'électricité qui passent sous cette rue sont dans un état tel que des accidents et des ruptures peuvent se produire à tout moment. Il est donc urgent de les changer. Ces travaux commenceront probablement en mars 1989 et seront précédés par des fouilles archéologiques. Ils seront entrepris par étapes de trente mètres de long et affecteront l'ensemble de la chaussée et des trottoirs, rendant toute circulation impossible. Leur durée est évaluée à environ deux ans. Un revêtement du sol, approprié au caractère de la Vieille Ville, remplacera alors les actuels pavés; il est encore à l'étude car il dépendra des choix de circulation qui seront faits pour cette artère (circulation ouverte à tous les véhicules ou limitée aux riverains et aux livraisons).

Place du Bourg-de-Four: l'architecte nous a proposé plusieurs variantes dont une semble faire l'unanimité: elle correspond aux projets que nous souhaitons que l'on réalise et que nous vous avons présentés dans notre dernier numéro. Il s'agirait de supprimer la voie du minibus qui traverse la place ainsi que le parking deux-roues afin d'obtenir une place d'un seul tenant qui serait séparée du trafic automobile par un dénivelé remplaçant les barrières. A première vue, la place serait abaissée de quelques dizaines de centimètres par rapport à son niveau actuel. Une ou deux marches en permettraient l'accès aux

piétons et les terrasses des cafés seraient étendues. Le minibus verrait son itinéraire modifié, les vélos et les motos pourraient stationner en haut de la rue Saint-Léger (emplacement actuel des taxis), des places de stationnement de courte durée (livraisons, clients des commerces, personnes âgées ou handicapées) remplaceraient les places actuelles devant l'église luthérienne.

Commentaire: Il est prévu de débiter les travaux de la rue de l'Hôtel-de-Ville par le haut, et d'achever l'ensemble au Bourg-de-Four, cela signifierait que cette place ne serait définitivement aménagée que dans trois ans, ceci en contradiction avec toutes les promesses qui avaient été faites l'an dernier. Nous nous efforçons d'obtenir que l'on renverse le programme, afin de commencer par le Bourg-de-Four et d'éviter que celui-ci ne fasse l'objet d'un nouvel aménagement provisoire en remplacement des barrières ce printemps.

Nous souhaitons que les terrasses des cafés ne soient pas trop vastes et que l'on prévoie quelques tables à l'intention des promeneurs, des amoureux de la Vieille Ville et des touristes qui ne souhaitent pas être obligés de prendre une consommation pour pouvoir s'asseoir un moment. Les essais d'aménagement que nous avons faits avec l'accord de la Ville cet automne ont bien montré que cela répondait à un besoin.

Enfin, nous avons été déçus de constater lors de cette séance que, en cinq mois, on n'avait pas été capable de mettre au point un programme précis portant sur l'aménagement du Bourg-de-Four et la circulation dans la Vieille Ville. Cette absence de nature à rendre impossible la tâche de l'architecte mandaté par la Ville. Comment pourrait-il effectuer correctement son travail si on ne l'informe ni des décisions prises par le Conseil municipal (création des trois boucles de circulation), ni de la possibilité actuellement à l'étude de déplacer l'itinéraire du minibus? ■

Touche pas à mon Arbre

L'AHCVV a été alertée par des habitants du 5, rue de l'Evêché: la régie qui venait de reprendre la gestion de leur immeuble envisageait d'abattre le marronnier situé dans la cour de celui-ci. Effectivement, quelques semaines plus tard, paraissait dans la Feuille d'avis officielle la requête en autorisation d'abattage.

Après consultation du dossier, nous avons décidé de soutenir ces locataires en faisant opposition à cette requête. Cet arbre d'un âge respectable, qui s'intègre harmonieusement à une rue de l'Evêché au caractère historique et un peu froid devrait, en cas d'abattage, laisser place à deux places de parking dont, de surcroît, les locataires ne veulent pas! Nous attendons la décision du Département de l'Intérieur: affaire à suivre donc. ■

Naisances

Naomie BRUNSCHWEILER
15 déc. 87 - 16, rue de Candolle
Damien NERI
6 janvier 88 - 15, rue de la Fontaine
Fabio FERRETTI
13 janvier 88 - 13, rue de Candolle
Jerôme WISARD
4 février 88 - 17 rue du Jura
Noémie DUCIMETIÈRE
10 février 88 - 4, rue des Granges

Antiquités Chinoises

Tout le monde connaît la Galerie-musée-caverne-d'Ali-Baba de Monsieur Nguyen, à la rue de l'Hôtel-de-Ville. Depuis presque trente ans, cet expert et collectionneur en archéologie chinoise qui jouit d'une renommée mondiale, y expose des objets de très haute valeur artistique et historique. M. Nguyen participe par la qualité de son travail et par l'accueil qu'il réserve à ses visiteurs, au renom de Genève dans le monde entier. Pourtant, ce magasin va fermer ses portes d'ici une année, son bail ayant été dénoncé. M. Nguyen a déjà reçu le soutien de très nombreuses personnalités genevoises. Nous nous permettons de l'assurer également de celui de l'AHCVV. Une solution pourrait probablement venir de la Ville: nombreux sont les rez-de-chaussée de la Vieille Ville qui étaient autrefois des arcades commerciales et qui sont aujourd'hui occupés par des bureaux de l'administration. Les autorités municipales, qui ont assuré M. Nguyen de leur soutien, pourraient montrer l'exemple en libérant une arcade pour le reloger dans le quartier. ■

Concours du plus beau Sapin de Noël

Depuis que la place du Bourg-de-Four a été libérée du parking sauvage, elle est devenue un lieu de rencontre et d'animation.

Cette année, la neige étant tombée trop tôt sur le Jura, nous ne pouvions plus trouver le grand sapin traditionnel. Il nous a semblé que nous pourrions, en échange, planter des petits sapins dans les trous laissés par les barrières qui devaient être ôtées pour les fêtes de l'Escalade. Ces arbres, coupés dans une forêt de Fribourg sous le contrôle de l'inspecteur des forêts, étaient un peu chétifs car il s'agissait de sapins d'élagage qu'on doit enlever pour laisser croître les autres. Une fois les sapins mis en place, l'idée nous est venue d'organiser un concours de décoration. Le délai était certes très court, il n'empêche que treize concurrents se sont lancés avec bonne humeur dans l'aventure. Un soir, notre vigile aperçut quelques citoyens juchés dans un sapin qui pliait dangereusement. S'approchant prudemment, prêt à sauter sur les vandales, il reconnut la tribu de la boulangerie Péclard, famille et employés au complet qui, à l'issue de leur dîner de fin d'année, étaient en train de décorer l'arbre qui leur était réservé!

Merci et bravo à tous ceux qui ont, par leur enthousiasme, décoré les sapins et peut-être à l'année prochaine... s'il reste encore des sapins dans nos forêts. Quant aux esprits chagrins qui se sont plaints de ce qu'un sapin ait été décoré avec des chaussettes (voir le dernier Journal de la Haute Ville), nous regrettons seulement qu'il s'agisse de personnes plus promptes à critiquer qu'à animer. Devant l'enthousiasme manifesté par les participants, nous préférons quant à nous garder le souvenir de 12 sapins réussis que d'un seul discutable. Le jour où Monsieur George mettra sur pied quelque chose de positif pour le Bourg-de-Four, il comprendra notre sentiment.

Palmarès du concours: Le jury, composé de Mme Jacqueline Burnand, conseillère administrative et présidente du jury, Mme Viviane Scaramigli, journaliste, MM. Pierre Reymond, dessinateur-illustrateur, Jean Vigny, artiste et Huck Scarry, écrivain et illustrateur, a attribué les prix suivants:

- Prix de la Présidente du Jury: no 7, Claude Glovine
- Prix de l'AHCVV: no 1, Claude Golovine
- Prix du Bourg-de-Four: no 13, Nicolas Hug
- Prix du Président de l'AHCVV: no 9, Jeunes pour un monde uni no 5, famille Bertschen
- Prix du plus bel arbre décoré par un commerçant: no 8, M. Zanotti, marchand de marrons. ■



Et Vivent les Enfants

Vous est-il déjà arrivé de devoir accéder à la Haute-Ville par la rue de la Rôtisserie, avec une poussette d'enfant (ou même un vélo)? Etant l'autre jour dans cette situation, avec un enfant en bas âge dans son pousse-pousse et une fille de deux ans et demi qui me donnait la main, j'ai dû parcourir un véritable parcours du combattant.

Je renonce d'abord au Perron qui se termine par des escaliers. Arrivé à la hauteur de l'Alhambra, je commence mon ascension. Premiers escaliers le long de l'immeuble où se trouve ZIVI. Manœuvre de contournement: je me souviens que la galerie marchande de cet immeuble dispose d'un ascenseur. En route. Trois marches devant moi, je prends l'allée de droite. Enfin l'ascenseur. Misère: cinq marches m'en séparent. Portons enfant(s) et poussette. L'ascenseur me mène à la rue Frank-Martin: un premier pas de fait. Mais comment continuer? La Pélisserie comprend bien deux sortes de marches, des hautes et des basses, mais ce sont toujours des marches. Idée: les esca-

lators de l'immeuble qui fait l'angle Pélisserie-rue Calvin et qui surplombe la rue Frank-Martin. Mais comment faire? Un enfant dans les bras, et l'autre? et la poussette? Longue réflexion, désespérée, avant de me rendre à l'évidence: point d'autre solution. En l'absence de tout photographe de presse, je m'élançai: courbé en arrière pour tirer le pousse-pousse et son contenu jusque sur la première marche de l'escalator, l'autre enfant coincé sous un bras, je parvins au sommet. Non! Il y a un deuxième escalator. Re commençons l'opération. Victoire!

Il m'a fallu à peine moins de dix minutes pour parcourir les vingt mètres que, seul, je parcours en quelques secondes. Et en haut j'étais en nage. Je mesure 185 cm pour 80 kilos. Qu'aurait fait ma femme?

Avez-vous déjà buté sur ce problème? Souhaitez-vous que nous intervenions auprès de la Ville pour faire transformer, par exemple, l'un des deux escaliers de la Pélisserie en rampe accessible à tous? Merci de bien vouloir nous faire part de votre avis. ■



NOUVEAU AU CENTRE VILLE DE GENÈVE

LASER PHOTOCOPIES COULEURS

FORMAT A4/A3 PAPIER NORMAL - AGRANDISSEMENTS OU RÉDUCTIONS DE 50% à 400%
MEILLEUR SERVICE QUALITÉ - DÉLAI - PRIX

OUVERT de 8 h. à 18 h 15 INON STOPI - TEX FMW S.A. - 1, place Saint-Gervais - Tél. 31 66 81 - 32 67 04